

009298

**Mesdames et Messieurs les habitants des
communes de La Tronche, Corenc,
Meylan, Quaix en Chartreuse, Sarcenas, le
Sappey en Chartreuse,**

Grenoble, le

27 SEP. 2022

Suivi par : Sylvain ZANARDI ☎ 04 76 59 58 17

Le pôle environnement et services publics - Département de l'eau - Services Mutualisés Eau/Assainissement

Nos références : SZA / MGR/ EAU22LT1013

Objet : Travaux de restructuration et amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la route de Chartreuse à la Tronche

Madame, Monsieur,

Itinéraire routier structurant du massif, la route de Chartreuse (D512) recouvre de nombreux réseaux d'eau potable et d'assainissement mais aussi de gaz, d'électricité et de télécommunication parfois depuis plus d'un siècle. Outre leur vétusté qui les prédispose aux casses et aux fuites, les réseaux d'eau potable et d'assainissement ne répondent plus aux exigences techniques, réglementaires et environnementales actuelles. Avec les épisodes climatiques extrêmes et la tension sur les ressources, l'alimentation en eau potable doit être encore davantage sécurisée.

Le projet d'aménagement pour la qualité et la sécurité des déplacements de la route de Chartreuse depuis le carrefour avec la Grande rue à la Tronche constitue l'opportunité de renouveler et restructurer les réseaux d'eau et d'assainissement sur une emprise totale d'environ 1250 mètres linéaires.

La canalisation d'assainissement existante sera réhabilitée, et complétée par une canalisation dédiée uniquement à la collecte des eaux pluviales de la voirie et de certaines parcelles. Les raccordements d'eaux usées des habitations riveraines seront renouvelés et mis en conformité. L'évolution climatique et les événements pluviométriques extrêmes associés obligent à préconiser la gestion et l'infiltration sur chaque parcelle des eaux pluviales.

Les canalisations d'eau potable seront renouvelées ou renforcées, en tenant compte de l'évolution actuelle des ressources en eau dans le massif de la Chartreuse, et en amorçant les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable avec les ressources en provenance du Drac ou de la Romanche. Les branchements des abonnés riverains seront renouvelés et mis en conformité réglementaire.

Ces travaux, d'une durée prévisionnelle d'une année nécessitent de nombreuses tranchées, de part et d'autre de la route ainsi qu'en traversée, avec un souci permanent de la conservation des autres réseaux présents dans le sous-sol. Des travaux supplémentaires d'aménagement de la voirie succéderont immédiatement aux travaux des réseaux d'eau et d'assainissement.

La première phase de cette opération s'étend du pied de la route de Chartreuse jusqu'au chemin de la Viotte à la Tronche. La position variable des tranchées, la présence des engins, des camions, et le respect permanent de la sécurité des opérateurs sur le chantier, ne permettent pas de maintenir la circulation des véhicules sur la route de Chartreuse, au droit du chantier.

En étroite collaboration avec les communes impactées par ce chantier, une interdiction de circulation de tout véhicule de 9h00 à 17h00, en semaine et hors vacances scolaires de fin d'année, a été décidée. En dehors de ces horaires, la circulation sera ouverte en alternat aux véhicules légers et transports en commun. La circulation des poids lourds restera interdite.

Les modalités exactes de sa mise en œuvre et les mesures d'accompagnement (signalisation – sécurisation des itinéraires de délestage...) seront accessibles sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (www.grenoblealpesmetropole.fr/routedechartreuse), voire sur les sites internet des communes concernées. Le planning prévisionnel prévoit une installation progressive du chantier à compter du 3 octobre 2022, sous alternat éventuellement, et la fermeture du tronçon à compter du lundi 10 octobre 2022, à 9h00.

Conscients des impacts sur votre organisation quotidienne et des désagréments, nous vous remercions de votre compréhension pour la réalisation de ce chantier indispensable pour le bon fonctionnement des ouvrages d'eau potable et d'assainissement.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition en tant que de besoin.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

La Vice-présidente chargée du cycle de l'eau,



Anne-Sophie OLMOS

Le Vice-président chargé de l'espace public,
de la voirie, des infrastructures cyclables
et des mobilités douces



Sylvain LAVAL

Pièce jointe : schéma de gestion de circulation

*Copies à : Monsieur Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Maire de CORENC
Monsieur Pierre FAURE, Maire de QUAIX EN CHARTREUSE
Monsieur Philippe CARDIN, Maire de MEYLAN
Monsieur Sylvain DULOUTRE, Maire de SARCENAS
Monsieur Dominique ESCARON, Maire LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
Monsieur Bertrand SPINDLER, Maire de LA TRONCHE*